Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 65 (1939)

Heft: 25

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

munication aux concurrents, qu'après l'expiration du délai de recours de 20 jours et s'il n'y a pas recours.

- Art. 5. La commission de concours s'entoure de tous les renseignements nécessaires et procède à toutes investigations utiles, d'office ou à la requête du recourant.
- Art. 6. Si elle admet le recours, la commission de concours peut annuler en tout ou partie la décision du jury et, si elle le juge opportun, prononcer en ses lieu et place.
- Art. 7. La commission ne perçoit pas d'émoluments et n'alloue pas de dépens.
- Art. 8. Le prononcé de la commission est définitif. Il est immédiatement exécutoire.
- Art. 9. La participation au concours implique pour les concurrents la renonciation aux voies de la procédure ordinaire.

SOCIETÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Extrait des procès-verbaux des séances du Comité central des 17 mars, 14 avril, 30 juin, 12 août et 29 octobre 1939.

1. Etat nominatif.

Admissions

1 12 1020	Admission	is	
le 17 mars 1939 : MM.			Section
MM. Stamm Werner	Architekt	Basel	Basel
Bazzi Eduard	Bau-Ing.	Bern	Bern
		Bern Bern	Bern
Biermann Jean-Lou			
Frei Hans Dr	MaschIng.	Bern	Bern
Trachsel Fritz	Elektro-Ing.	Bern	Bern
Strasser Alfred	ingcivil	Genève	Genève
Walter Oscar	ingméc.	Genève	Genève
Caprez Vital	Bau-Ing.	Chur	Graubünden
Ganz Hans	MaschIng.	Embrach	Winterthur
Sennhauser Arnold	Bau-Ing.	Zürich	Zürich
Bräm Arthur	Geometer	Kilchberg	Zürich
Altenbach Alwin	Kulturing.	Zürich	Zürich
Schröter Martin	Bau-Ing.	Einsiedeln	Zürich
Fritz Albert	Elektro-Ing.	Zürich	Zürich
le 14 avril 1939 :			
Eglin Alexander	Bau-Ing.	Basel	Basel
Gysel Gottfried	Bau-Ing.	Basel	Basel
Heck Carl-A.	Elektro-Ing.	Basel	Basel
Weber Omar	MaschIng.	Basel	Basel
Arri Italo	Elektro-Ing.	Bern	Bern
Felber Eduard	Elektro-Ing.	Muri/Bern	Bern
Soldini Maurino	Bau-Ing.	Rancate	Tessin
Luder Hans	Architekt	Solothurn	Solothurn
Funk Jacques	MaschIng.	Delémont	Solothurn
Rieser Josef	Architekt	Frauenfeld	Thurgau
Jaeger Charles Dr	Inghydraulic	. Villars/Ollon	Vaudoise
Martin Edouard	Ingcivil	La Tour-de-P	
Dutoit René	Ingélectr.	Lausanne	Vaudoise
Pitteloud Henri	Ingélectr.	Lausanne	Vaudoise
Maag Ernst	Bau-Ing.	Luzern	Waldstätte
le 30 juin 1939 :	Ö		
Holy Roger	Architekt	Biel	Bern
Keller Karl	Architekt	Bern	Bern
Strasser E.	Architekt	Bern	Bern
von der Weid Albert		Romont	Fribourg
Buchli G.	Bau-Ing.	Chur	Graubünden
Besson André	Ingélectr.	Neuchâtel	Neuchâtel
Descont 21/100/C	ing. ciccu.	2.1000/10000	2.1040110001

Steiger Irma	Architektin	Herisau	St. Gallen
Vock Ferdinand	Bau-Ing.	St. Gallen	St. Gallen
Fröhlicher Ernst	Architekt	Solothurn	Solothurn
Giovanola Marc	Ingcivil	Monthey	Valais
Brazzola Francois	Ingcivil	Lausanne	Vaud
Wey Joseph	MaschIng.	Luzern	Waldstätte
	masch, mg.	Luserie	vi alastatte
le 12 août 1939 : Türler Heinrich	Architekt	Wabern	Bern
Mathieu Alfred		Bern	Bern
The state of the s	Elektro-Ing.		
Rossel François-Lou	9		Neuchâtel
Ribordy Benjamin	Ingconstr.	Sion	Valais
Dirler Arnold	Architekt	Zürich	Zürich
Tschupp Karl	Bau-Ing.	Zürich	Zürich
Reizig Carl-Albert	MaschIng.	Kilchberg	Zürich
	$R\'eadmission$	ons.	
Zumthor Jules	Architekt	Genève	Genève
le 29 octobre 1939		7	7
Marxer Adrian	Architekt	Zürich	Zürich
de la Harpe André	Ingcivil	Paris	membre isol
	$D\'emission$	ıs.	
Suter Ernst-Ed.	Architekt	Stuttgart	Basel
Kamber O.	Bau-Ing.	Bern	Bern
Ritter EW.	Bau-Ing.	Bremgarten	Bern
Hartmann Paul	Elektro-Ing.	Zürich	Zürich
Genoud Augustin	Architekt	Fribourg	Fribourg
		Zürich	Winterthur
Landolt Rodolphe Dubois Max	MaschIng.		
	Architekt	Zürich	Zürich
Kieser Karl	Bau-Ing.	Zollikon	Zürich
Naeff Moritz	Bau-Ing.	Zürich	Zürich
Béguin Jacques	Architekt	Neuchâtel	Neuchâtel
$Ræthlisberger\ G.$	Architekt	Wavre	Neuchâtel
$Bianchi\ Arrigo$	Ingénieur	Lugano	Tessin
Elzi Michele	Ingrurale	Orselina	Tessin
Pozzi Costantino	Architecte	Lugano	Tessin
Gilliard Michel	Ingcivil	Yverdon	Vaudoise
Hauf Lazare	Ingmécan.	Lausanne	Vaudoise
Leu Charles Dr	Ingchimiste	Bex	Vaudoise
Müller $EK.$	Ingcivil	Lausanne	Vaudoise
Petitpierre B.	Ingrural	Lausanne	Vaudoise
Keller Emil	Kultur-Ing.	Zürich	Zürich
Zollikofer Robert	Kultur-Ing.	Zürich	Zürich
Böckli W.	Bau-Ing.	Melbourne	membre isol
Fietz-Trench HE.	Bau-Ing.	Fontana	membre isol
Gull Alb.	Bau-Ing.	Teheran	membre isol
Luchsinger S.	Bau-Ing.	Goito	membre isol
Mariouw OF.			membre isol
Pasternak P. Dr	Bau-Ing.	Bandoeng	
	Bau-Ing.	Moskau	membre isol
Wahed SA. Dr	Bau-Ing.	Caire	membre isol
Huguenin Louis	Bau-Ing.	Zürich	Bern
Goss Jacques	Ingmécan.	Genève	Genève
Huber Rodolphe	Ingcivil	Lausanne	Vaudoise
Scotoni Eugène	Ingconstr.	Quito	Vaudoise
	$D\acute{e}c\grave{e}s$		
Haefely Emil Dr	MaschIng.	Basel	Basel
Schaad Irené	Bau-Ing.	Neuilly s/Se	ine Waldstätt
Couchepin Jules	Bau-Ing.	Martigny	Valais
Isliker Paul	Elektro-Ing.	Basel	Basel
Riggenbach Fr.	Bau-Ing.	Basel	Basel
Steger Adolf	Architekt	Zürich	Basel
	A A A CALL UUIN U	22001 0010	LANGUL

Strickelberger Hans Ingenieur

Masch.-Ing.

Ing.-rural

Tissot Eduard

de Courten Louis

Basel

Basel

Sion

Basel

Basel

Valais

Bansac Henri	Architecte	Lausanne	Vaud
Demierre H. Dr	Ingchimiste	La Tour-de-P	eilz Vaud
Bron Jules	Ingcivil	Lausanne	Vaud
Meier-Kaufmann M	. Architekt	$Z\ddot{u}rich$	Zürich
Huber-Stockar Emil		.Zürich	Zürich
Becker Cosmus	Bau-Ing.	Luzern	Waldstätte
Brenneisen Fritz	Bau-Ing.	Bern	Bern
Armleder Pierre	Ingcivil	Genf	Genève
Balli Alessandro	Ingcivil	Locarno	Tessin
Luib Alphonse Dr	Ingchimiste	Monthey	Valais
Dommer Auguste	Ingprof.	Lausanne	Vaud
Metzger Joh.	Architekt	Zürich	Zürich
Zollinger Robert	Architekt	$Z\ddot{u}rich$	Zürich
Naville Henri	MaschIng.	Kilchberg	Zürich
Weinmann Fritz	MaschIng.	Zürich	Zürich
Largiadèr Fritz	Elektro-Ing.	Ziirich	Zürich

2. Nominations à la commission des normes du bâtiment. — Le Comité central dans sa séance du 30 juin 1939 a nommé MM. F. Gilliard, architecte à Lausanne, A. Hæchel, architecte à Genève et F. von der Mühl, architecte à Lausanne, nouveaux membres de la commission des normes. Ces nominations ont pour but d'assurer une meilleure représentation de la Suisse romande dans la commission et de généraliser l'emploi des normes de la S. I. A. en Suisse romande.

3. Nomination à la commission des concours. — Le Comité central dans sa séance du 30 juin 1939 a nommé M. Max Kopp, architecte, nouveau membre de la commission des concours en remplacement de M. P. Truniger, architecte, démissionnaire.

4. VIIIe Concours de la fondation Geiser. — Le Comité central décide, étant donné que l'Assemblée générale de septembre 1939 n'a pu avoir lieu, de procéder lui-même à l'ouverture des enveloppes des concurrents primés et au versement des primes aux lauréats. Ce mode de faire devra être ratifié par la prochaine assemblée des délégués.

5. Énquête sur l'incorporation militaire. — Le Comité central décide de procéder à une enquête auprès des membres de la S. I. A. et de la F. A. S. afin d'établir jusqu'à quel point ils sont incorporés suivant leurs aptitudes professionnelles et quels sont les membres non incorporés disposés à se mettre à la disposition de l'armée pour une activité professionnelle. Cette enquête est effectuée d'entente avec le chef d'armes du génie auquel les résultats obtenus seront communiqués.

6. Enquête sur la collaboration. — Le Comité central décide d'adresser une demande aux membres propriétaires d'un bureau afin d'établir quels sont ceux qui étant mobilisés désirent une collaboration pour leur bureau et quels sont ceux qui se mettent à disposition pour une collaboration éventuelle.

7. Assemblée générale et des délégués. — Le Comité central décide, étant donné la situation politique générale, de supprimer l'Assemblée générale prévue en septembre 1939. Une assemblée des délégués sera convoquée le 9 décembre à Zurich pour liquider les affaires courantes.

Zurich, le 30 novembre 1939.

Le Secrétariat.

NÉCROLOGIE

Jérôme Franel.

La science et l'enseignement supérieur de notre pays viennent de perdre, en Jérôme Franel, ancien recteur de l'Ecole polytechnique fédérale, un des hommes qui, depuis un demi-siècle, les ont le plus hautement honorés. Il s'en est allé, octogénaire, ayant conservé jusqu'au bout, avec ses brillantes facultés, ce goût des idées et des livres qui rendait son commerce si instructif.

D'origine vaudoise, bien que né à Travers, Jérôme Franel, dont les dons exceptionnels pour les sciences du calcul s'étaient manifestés de bonne heure, étudia les mathématiques à l'Ecole polytechnique, puis à Berlin et enfin à Paris. Après avoir professé deux ans à l'Ecole industrielle de Lausanne, il fut appelé au Polytechnicum pour y enseigner, en remplacement d'Edouard Méguet, les hautes mathématiques en langue française. Il occupa cette chaire de 1886 à 1929.

Ce que fut Jérôme Franel comme maître, comme savant, comme administrateur et comme homme a été fort bien marqué le jour des obsèques par les professeurs Kollros et Gonseth, de l'Ecole polytechnique. Ces deux orateurs, qui parlaient à la fois en qualité d'anciens élèves, de collègues et d'amis du défunt n'ont certainement laissé dans l'ombre aucun trait essentiel de cette riche individualité.

Ils ont not amment relevé les grands services que Jérôme Franel a re ndu à l'Ecole polytechnique pendant les quatre ans durant lesquels il présida à ses destinées.

Ajoutons qu'il présida pendant six ans la Commission fédérale dite « de maturité » et fut pendant quatre décennies président d'honneur de la Société des étudiants romands, dont il resta jusqu'à l'heure de la retraite, comme l'a relevé le professeur Kollros, le guide et le conseiller. La popularité académique de Jérôme Franel n'était pas moins due au prestige de sa bonté et de sa serviabilité qu'à l'ascendant de son esprit 1.

BIBLIOGRAPHIE

Numéros spéciaux de la revue « Das Werk » sur l'Exposition nationale.

Les différents périodiques suisses ont consacré à l'Exposition de Zurich, chacun selon sa tendance, un ou plusieurs numéros spéciaux. Il était dans la ligne de conduite de *Das Werk* de donner un tableau complet des divers aspects esthétiques de la manifestation de cet été. La présentation de l'ouyrage est d'une qualité qui n'est pas pour nous surprendre.

Quelques paroles liminaires exposent les intentions de la rédaction: Elle a voulu dégager le caractère d'œuvre artistique collective de l'Exposition; elle a voulu mettre en lumière cette collaboration féconde qui, pratiquée jusque dans les plus humbles détails, illustre à merveille la belle tradition qui fut toujours celle des deux associations dont Das Werk est l'organe: la Fédération des Architectes suisses et le Schweizer Werkbund.

L'ouvrage se limitera donc aux créations plastiques qui sont l'expression de ce travail en commun et c'est à la reproduction de celles-ci que sont consacrés les six magnifiques numéros spéciaux qui s'échelonnèrent au cours des six mois que dura l'Exposition. Les deux premiers numéros sont consacrés à l'architecture en général, aux vues d'ensemble. Le troisième comporte des photos des nombreux jardins de l'Exposition. Le quatrième, des reproductions des œuvres d'art plastique, le cinquième fait une large part au détail de la présentation et le sixième enfin est consacré aux intérieurs.

D'innombrables photographies (près de 400) se succèdent tout au long de ces cahiers sous forme de clichés monochromes

 $^{^1}$ Essentiel d'une notice parue dans le $Journal\ de\ Genève$ du 10 décembre 1939, sous la signature $Ed.\ Bl.\ ({\rm R\acute{e}d.}).$